

tenue sous la présidence de Madame AVENTINO, assisté(e)
de Monsieur SABATIER-RAFFIN et Madame BIODORE, Conseillers
En présence de Madame TRIMOUILLE-COUDERT, Rapporteure publique
Madame LUBINO, Greffier

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2500145	RAPPORTEUR: Monsieur Pascal SABATIER-RAFFIN
Titre de l'affaire	Mme A. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° DR/ETR/FR/97825185SM en date du 6 octobre 2025 du préfet de Saint-Barthélemy et Saint-Martin l'obligeant à quitter le territoire sans délai de départ et interdiction de retour.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame A.	
Défendeur	PREFECTURE DE SAINT BARTHELEMY ET SAINT MARTIN	
02)	DOSSIER N° 2500164	RAPPORTEUR: Monsieur Pascal SABATIER-RAFFIN
Titre de l'affaire	M. B. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 9782517/SM en date du 2 octobre 2025 du préfet de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy lui refusant un titre de séjour et l'obligeant à quitter le territoire	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B.	
Défendeur	PREFECTURE DE SAINT BARTHELEMY ET SAINT MARTIN	

11 heures 00

03)	DOSSIER N° 2500205	RAPPORTEUR: Monsieur Pascal SABATIER-RAFFIN
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire Mme C. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° DR/ETR/RF/97825226SM en date du 21 novembre 2025 du préfet de Saint-Barthélemy et Saint-Martin lui refusant un titre de séjour et l'obligeant à quitter le territoire avec délai de départ

Nom des parties

Demandeur Madame C.

Défendeur PREFECTURE DE SAINT BARTHELEMY ET SAINT MARTIN

Représentants des parties

Maître GUILLAUME-MATIME Loïse (Cour)

Arrêté le 25/08/2026

Le président du tribunal, F. HO SI FAT